



CENTRE DE VALORISATION ENERGETIQUE DE MAUBEUGE



CERTIFICAT D'ACCEPTATION DE DECHETS NON DANGEREUX ANNEE 2021

APPORTEUR DE DECHETS

Raison sociale :			
Responsable/Contact	Nom :	Fonction :	
Adresse postale :			
Coordonnées	Tél :	Fax :	Email :
N° SIRET			
RIB (à joindre)	IBAN :	BIC :	

TRANSPORTEUR DE DECHETS (SI DIFFERENT)

Raison sociale :			
Responsable/Contact	Nom :	Fonction :	
Adresse postale :			
Coordonnées	Tél :	Fax :	Email :

CARACTERISTIQUES DES DECHETS

Code nomenclature	Producteur - origine géographique	Nature des déchets	Tonnes/an (min-max)

Fréquence des apports	Conditionnement	Types de véhicules et immatriculations

VALIDITE DU PRESENT CERTIFICAT	Jusqu' au 31/12/21	DOCUMENTS ASSOCIES	x	Protocole de sécurité complété et signé
			x	Convention d'apport avec le SMIAA signée
			x	Annexe 1 tarif signé

ENGAGEMENTS RECIPROQUES:

L'apporteur s'engage à remplir un nouveau certificat d'acceptation en cas de modification des informations reprises ci-dessus et pour toute nouvelle demande d'apport. Il s'engage également à transmettre aux transporteurs et/ou véhicules déclarés les copies du Certificat et du protocole de sécurité qu'ils devront avoir à disposition dans le véhicule.

L'exploitant s'engage à prendre en charge les déchets de l'apporteur pour traitement sur notre site s à la condition que les déchets apportés soient conformes aux spécifications annoncées ci-dessus, correspondent à notre arrêté préfectoral et que l'apporteur respecte les règles définies dans les documents associés. En cas de non-conformité ou de problème technique, le syndicat et l'exploitant se réservent le droit d'arrêter toute réception de déchets sans préavis.

A Maubeuge, le Le Syndicat : SMIAA	A Maubeuge, le L'exploitant technique : CIDEME	A, le L'apporteur :
---	---	--